

# CONVOCATION

## Séance du conseil communal n° 2025/07

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

**lundi 27 octobre 2025 à 14.00 heures**

en la salle des séances de la mairie à Hesperange pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

### Séance publique

1. Plan de gestion annuel de la propriété forestière pour l'exercice 2026 ;
2. Affaires de personnel - fixation du salaire d'un enseignant engagé pour les besoins de l'école de musique ;
3. Propriétés immobilières :
  - 3.1. Approbation d'actes ;
  - 3.2. Approbation de contrats de bail ;
  - 3.3. Approbation de conventions concernant la mise à disposition d'un appartement au Centre Jean-Pierre Thoma ;
4. Finances :
  - 4.1. Modification du prix de vente des repas sur roues ;
  - 4.2. Adaptation des subsides à accorder aux associations locales ;
  - 4.3. Approbation de titres de recette ;
5. Autorisation d'ester en justice ;
6. Approbation de conventions ;
7. Décision relative à la cession de logements abordables avec leur quote-part de fonds correspondante dans le cadre du plan d'aménagement particulier « nouveau quartier » « NQ-HW-05b » portant sur des fonds sis à Howald au lieu-dit « Boulevard des Scillas » ;
8. Concessions de cimetière ;
9. Règlement général de la circulation :
  - 9.1. Modifications à durée indéterminée ;
  - 9.2. Modifications à durée déterminée ;
10. Commissions consultatives – remplacement de membres ;

- 11. Approbation d'un patronage ;
- 12. Questions émanant des conseillers ;
- 13. Divers : affaires courantes et communications ;

**Séance à huis clos**

- 14. Réduction du service provisoire d'un fonctionnaire communal.

Convoqué à Hesperange, le 21 octobre 2025.

Le collège des bourgmestre et échevins.